

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY
Place des Combattants
Tel 04 77 73 53 46**

Séance du 24 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 janvier à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/01/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : BARRIER JA, GUICHARD P, CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, LA MELA P, D'AVERSA M, BONNARD R, COTTANCIN B, ALMERTO A, VIALARD JL,

Excusés avec pouvoirs, BOULHOL M (pouvoir à BARRIER J A), MARAS L (pouvoir à CHARRE Y), FONT F (pouvoir à D'AVERSA M)

Absents :

Procurations : 3

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 3

Nombre de conseillers votants : 15

Secrétaire de Séance : VIALARD JL

Délibération N° 0012/2024

Objet : Admission en non-valeur.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la liste des titres à présenter en non-valeur pour un montant total de 16.68€. Pour l'ensemble de ces titres, les poursuites se sont révélées infructueuses et les montants restants dus ne permettent pas l'engagement de mesures coercitives supplémentaires.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette liste d'admission en non-valeur.
Où cet exposé et après en avoir délibéré,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-Approuve l'admission en non-valeur d'un montant de 16.68€

Le secrétaire
Jean-Luc VIALARD



Farnay, le 25 janvier 2024

Le Maire
Jean-Alain BARRIER



MAIRIE DE FARNAY
42-LOIRE